

la ville-aux-dames

Nouvelle élue et référents de quartiers

Le début de la réunion du conseil municipal a été marqué par l'annonce du maire, Alain Bénard, de la démission de l'adjointe chargée de la jeunesse et de la culture, Patricia Lacassagne.

La lettre justifiant de cette décision a été lue par le premier magistrat, indiquant notamment « des raisons professionnelles pour cette décision ». C'est Virginie Frappreau qui la remplacera.

Une déclaration de Nathalie Smeets, adjointe aux sports, a suivi. Cette dernière a tenu à revenir sur la remise en cause d'un budget supplémentaire par l'opposition. Elle a dit notamment à l'opposition, « vous

affirmez qu'un budget supplémentaire n'est pas nécessaire et que dans beaucoup de communes cela n'existe pas. Je tiens à vous préciser qu'il n'y a pas qu'à La Ville-aux-Dames qu'il existe, appelé d'ailleurs d'un autre nom comme à Saint-Pierre-des-Corps que vous citez souvent en exemple ».

Débat sur les élus référents de quartiers

Un autre point a suscité des débats, celui de la délibération portant sur la désignation de référents de quartiers. Pour Jean-Bernard Leloup (majorité), conseiller délégué sur cette question, « il s'agit de renforcer le lien entre les élus et



Virginie Frappreau a intégré le conseil municipal au cours de la séance de lundi dernier.

les Gynépolitains, notamment vers ceux qui ne peuvent pas se déplacer ». L'opposition ne voit pas la même chose. Marie-Claire Guillaumin n'est « pas

d'accord sur le principe. On détermine un élu parmi les élus. Nous n'en avons pas discuté en commission, ou plutôt hors ordre du jour », affirme-t-elle. « Nous verrions plutôt des conseils de quartiers d'où émanerait la méthode », dira Mélanie Fortier. Pour Jean-Bernard Leloup « tout cela a été évoqué, vous voulez nous faire dire je ne sais quoi, or ce que nous voulons, c'est la simplicité ». Sébastien Martin, adjoint chargé de la commission, affirme que « tout a été discuté et il ne faut nous pas faire de procès d'intention ». Nous reviendrons sur les secteurs des référents dans une prochaine édition.

la ville-aux-dames

Bourse aux jouets et de puériculture

Une brocante jouets et une bourse aux accessoires de puériculture sont organisées par le secteur animation du centre Camille-Claudel. Elles auront lieu dimanche 26 octobre de 9 h à 17 h dans la salle George-Sand. Pour la bourse aux accessoires de puériculture, l'accueil des dépôts se fera samedi 25 octobre de 14 h à 17 h et la reprise des invendus s'effectuera dimanche 26 octobre de 17 h à 18 h. Les listes et règlements sont disponibles au centre Camille-Claudel, en mairie, dans les commerces de la CCET (communauté de communes de l'Est Tourangeau).

Renseignements au 02.47.32.03.99 ou 02.47.32.96.85.

saint-pierre-